

## Entretien



Ahmed Beydoun, professeur de sociologie à l'université de Beyrouth

Entretien réalisé à la Maison des sciences de l'homme par Ali el Kenz, professeur de sociologie à l'université de Nantes, directeur scientifique du Programme d'études avancées

Professor Ahmed Beydoun, you are the first invited guest of the Advanced Studies Program at the MSH; we have had great pleasure to welcome you in our premises and to listen to you during the conference that you have kindly given to the researchers of the MSH. We wanted to record, in this interview, some reflections relative to your stay among us. The better, perhaps, would be for you to present yourself and to explain your interest for your researches in Nantes.

**A. B.:** Je suis professeur de sociologie de la culture et de sociologie de la connaissance à l'université libanaise. J'ai soutenu ma thèse au début des années quatre-vingt sur l'identité confessionnelle et le temps social chez les historiens libanais, contemporains, sous la direction de Dominique Chevalier. Mes deux axes de recherche sont, d'une part, la société libanaise, son système politique et les tendances de la production culturelle et politique et, d'autre part des questions relatives à la situation de la langue arabe et de la culture contemporaine dans le monde arabe. Cet intérêt pour la langue est ancien et a été renforcé par le fait que j'ai travaillé comme lexicographe pendant 8 ans pour un projet de dictionnaire français-arabe. Depuis quelques années j'ai commencé à travailler sur un ouvrage

dont l'objet est la communauté chiite du Liban. Je suis moi-même originaire de cette communauté et le point de départ de ma présente recherche a commencé avec la découverte d'un certain nombre de manuscrits qui retracent la vie quotidienne des chiites entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le milieu du XX<sup>e</sup>. Cela m'a amené à travailler dans les archives françaises de l'époque du Mandat, des années 1920 jusqu'au milieu des années quarante. C'est donc la troisième fois que je viens à Nantes dans le cadre de ce projet. Je cherche dans ces

documents d'archives à reconstituer la vie quotidienne de cette communauté et à rassembler des éléments de biographie des personnalités politiques et religieuses importantes de ce temps. L'intérêt de ces documents pour moi, outre qu'ils me fournissent des indications objectives sur des faits, sur des événements, sur des réalités de cette époque est qu'ils constituent une sorte de contre discours par rapport aux manuscrits qui sont au point de départ de mon travail. Ils représentent en effet un autre point de vue, le point de vue français, et j'espère que la confrontation de ces deux discours pourra donner des résultats intéressants.

**A. el K.:** Restons un peu dans le système confessionnel puisque c'est l'un de vos intérêts actuels. Est-ce qu'il n'existe pas une difficulté supplémentaire pour l'analyse du système confessionnel libanais, qui vient du fait que les grandes confessions qui sont représentées ne sont pas simplement libanaises, mais ont des prolongations supra nationales fortes, qu'il s'agisse des maronites, des sunnites, des chiites, etc.

**A. B.:** C'est en fait un aspect central du problème libanais. Les communautés libanaises sont les prolongements de confessions qui ont en général une existence internationale beaucoup plus importante que leur représentation au Liban. Ceci a pour conséquence que chacune des communautés libanaises subit une sorte d'attraction qui, il faut le préciser, n'est pas toujours d'ordre communautaire mais est aussi d'ordre culturel et politique. Le problème est que cet état de choses provoque des mouvements centrifuges dans la société libanaise et laisse cette société ouverte à toutes sortes de désunions et de conflits. L'objectif qui

consiste à donner une certaine épaisseur à la « libanité » elle-même, de façon à ce qu'elle puisse gérer d'une façon pacifique ses forces centrifuges, est en fait la tâche la plus importante et la plus difficile, en face de laquelle se sont toujours trouvés les Libanais au cours de l'époque contemporaine, c'est-à-dire depuis la fondation de l'état libanais en 1920.

**A. el K.:** On va passer à un autre registre celui de la culture et de la langue. J'ai remarqué au cours de mes voyages réguliers au Liban, que la part du français diminue, celle de l'anglais augmente, alors que celle de l'arabe reste aussi forte. Qu'est ce qui se passe du point de vue de la structure pluri-linguistique du Liban actuellement ?

**A. B.:** En fait globalement, au niveau de l'enseignement, il y a une régression de la formation linguistique considérée en général. C'est-à-dire que l'on y apprend aujourd'hui sans doute plus de langues qu'il y a un quart de siècle, mais qu'on les apprend mal. Et cela vaut tout aussi bien pour le français et l'anglais que pour l'arabe qui est la langue nationale. Il n'empêche que l'anglais est en train de marquer des points. Il est maintenant choisi comme deuxième

Suite p. 3

### NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À :

**Stéphanie LEVÈQUE**, technicienne de documentation, agent CNRS, affectée au Centre de documentation depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2004.

Bureau : 204 - Tél. : 02 40 20 65 22  
Mél. : stephanie.leveque@univ-nantes.fr

### SOMMAIRE

**p. 2 ..... Manifestations**

**p. 3 ..... À la MSH Guépin**

**p. 4 ..... Publications**

# Manifestations

## Les journées *Ange-Guépin 2005* 16-17 juin 2005

### L'ESSAI

#### Appel à contributions

Le terme "essai", choisi lors de la réunion de préparation des Journées *Ange-Guépin 2005*, semble incongru. Il stimule aussi... Voici dans cet appel à contributions, quelques thèmes ou champs qui peuvent susciter des réflexions, sans prétendre naturellement à l'exhaustivité.

##### **L'ESSAI COMME TENTATIVE**

L'essai est de plus en plus associé à **l'expérimentation** dans de nombreux domaines : l'essai clinique naturellement en médecine, mais aussi dans le domaine agroalimentaire avant de lancer de nouveaux produits sur les marchés, le droit même (expérimentation d'une loi, d'un statut).

Assez proche, l'essai est utilisé comme **mise à l'épreuve** (vente à l'essai, période d'essai dans une embauche de personnel) ou, totalement différent, dans la méthode ou la théorie scientifique (*Essais du Discours de la méthode* de Descartes). Un essai peut être en marge de théories reconnues comme valides ou se situer dans un terrain encore peu exploré, par exemple à l'intersection de plusieurs disciplines.

**2** Comment identifier ces différents essais ? Quel est leur rôle dans la prise de décision et dans les modes de vie ? Quelle est leur influence dans l'activité scientifique ?

##### **L'ESSAI COMME GENRE LITTÉRAIRE**

Quand un auteur utilise-t-il le terme d'essai ? La qualification d'essai semble instituer d'emblée un rapport particulier de l'auteur vis-à-vis du destinataire. Le terme d'essai (Montaigne) renvoie à une **pratique littéraire** très particulière qui a fait date dans l'histoire du genre "autobiographie/écriture sur soi" : l'auteur s'expose alors à son destinataire ; il veut faire partager un débat d'idées.

L'ouvrage "académique", qui se veut plus universel, est beaucoup moins pensé dans ce rapport entre le lecteur et le destinataire. Néanmoins, ce n'est pas si simple. Toute montée en généralité dans nos recherches ou ouvrage de synthèse recourt en effet à ce genre d'écriture.

Par ailleurs, ce qu'il faut entendre par essai n'est pas toujours très clair en France. Dans les pays anglo-saxons, l'*essay* est un genre scolaire et universitaire bien déterminé et assez précisément codifié. Qu'en est-il dans d'autres pays et d'autres cultures (Asie, Afrique, etc.) ?

##### **STATUT SCIENTIFIQUE ET DISCIPLINAIRE DE L'ESSAI**

L'essai est aujourd'hui mal vu dans certaines disciplines. On a ainsi vu disparaître des pans entiers suspectés de manquer de rigueur scientifique. Quel est l'effet de la spécialisation scientifique sur cette évolution ?

Cette question de l'orthodoxie scientifique confrontée à l'essai, se pose-t-elle de la même manière dans toutes les disciplines ? Les recherches de littérature et de philosophie sont-elles d'emblée des « essais » ? Les sciences dites « dures » sont-elles confrontées de la même manière à ces questions ?

En sens inverse, la narration semble défendre progressivement un statut scientifique d'interprétation de la réalité, de la vie, etc. Quels sont les enjeux de ces débats pour les différentes disciplines ? Pouvons-nous définir des critères de recevabilité scientifique des essais ?

Autant de questions pour lesquelles le caractère pluridisciplinaire des journées *Ange-Guépin* peut permettre de réviser nos opinions. Comme chaque année, ces journées proposent de croiser des points de vue différents selon les domaines de recherche ou les disciplines concernées. N'hésitez pas ! Essayez !

---

Les Journées *Ange-Guépin 2005* sont organisées par le Centre nantais de sociologie (CENS), sous la responsabilité scientifique de Véronique Guienne, professeur de sociologie ([veronique.guienne@univ-nantes.fr](mailto:veronique.guienne@univ-nantes.fr)).

En vous remerciant de bien vouloir faire parvenir vos propositions de communication (résumé d'une demi-page) avant le **vendredi 25 mars 2005** à :

Fabienne Le Roy : [fabienne.le-roy@univ-nantes.fr](mailto:fabienne.le-roy@univ-nantes.fr)

---

### ÉCOLE THÉMATIQUE

#### École doctorale thématique de Bamako

#### « L'autorité et le pouvoir au xxie siècle »

Organisée à l'initiative de chercheurs des Maisons des Sciences de l'Homme de Paris, Bordeaux et Nantes, de l'université de Francfort, et du Centre de recherche sur le savoir local « Point Sud » de Bamako, cette école doctorale se tiendra à :

**Bamako (Mali)**  
**du 7 au 11 février 2005**

Les coordinateurs scientifiques du projet sont : **Augustin EMANE** et **Mamadou DIAWARA**

Programme complet :<http://palissy.univ-nantes.fr/msh/prog/actu.html>

Renseignements et contact : Anne-Laure Henry : 02 40 20 65 37. Mél. : [anne-laure.henry@univ-nantes.fr](mailto:anne-laure.henry@univ-nantes.fr)

# À la MSH Ange-Guépin

Suite de la p. 1

langue par un pourcentage plus important d'élèves dans les écoles libanaises. Une des solutions, adoptée pour canaliser cette tension entre les langues a été d'opter pour le trilinguisme. Beaucoup d'écoles aujourd'hui adoptent ce système trilingue.

**A. el K :** Vous-même, vous avez publié des ouvrages en français et en arabe. Une petite question : quel est l'ouvrage auquel vous tenez le plus ?

**A. B. :** C'est difficile à dire, mais il y a un ouvrage que j'ai publié en arabe, un recueil d'articles sur la langue arabe et sur quelques problèmes de la culture arabe islamique. Ce sont des articles que j'ai produits sur une assez longue période et que j'aime particulièrement parce qu'il s'agit de sujets qui me passionnent.

**A. el K :** Cet ouvrage a-t-il été traduit en français ?

**A. B. :** Non, mais certains articles avaient été au départ écrits en français et donc publiés soit dans des revues, soit dans des ouvrages collectifs parus en France. Je les ai moi-même traduits en arabe et repris dans ce recueil. Donc, l'on peut dire que l'ouvrage existe, mais très partiellement, en français.

**A. el K :** Lorsque vous écrivez un article en arabe ou en français, à quel public

vous adressez-vous ? Je pose cette question parce que le Liban est étonnant. C'est un petit pays, mais il a une activité éditoriale bien plus importante que beaucoup d'autres pays du monde arabe et qui touche l'ensemble du monde arabe.

**A. B. :** En fait je combatte cette tendance à trop bien définir mon public. Je préfère en garder une image un peu « flottante ». Mais c'est vrai que le Liban, depuis assez longtemps déjà, fonctionne comme un centre de réflexion et de création visant le monde arabe tout entier. Les Libanais produisent de la recherche mais ils produisent aussi de la poésie, ils produisent des romans, ils produisent une part appréciable de ce qui est la littérature arabe contemporaine. Et cela doit certainement beaucoup à une atmosphère de liberté qui prévaut dans ce pays et qui fait défaut hélas dans de nombreux autres pays arabes. Cette liberté n'est pas due vraiment à un système démocratique ou à une culture véritablement démocratique. C'est une liberté qui existe, si je puis m'exprimer ainsi, par défaut. Il n'existe pas au Liban d'État hégémonique imposant son dictat aux intellectuels et aux créateurs. C'est une situation qui, perçue du point de vue de l'activité intellectuelle, s'avère

positive, mais qui perçue sous un autre angle, par exemple sociopolitique, exprime un manque de normes démocratiques, de développement de la citoyenneté, de maturité des liens sociaux. Tout cela laisse beaucoup à désirer au Liban mais il y a cet effet secondaire, dont on doit effectivement se féliciter, qui est la liberté intellectuelle et la liberté de création, la possibilité de s'exprimer librement sur un éventail assez large, assez diversifié, de questions.

**A. el K :** Je vous remercie Pr. Beydoun et j'espère à bientôt.

**A. B. :** Merci à vous Pr. el Kenz pour votre hospitalité et tout l'intérêt que ce séjour, dans le cadre du Programme d'études avancées de la Maison des sciences de l'homme de Nantes, a constitué pour moi.

3

## Journées d'études

Les Journées d'études de  
« l'Observatoire des Droits des Marins »

### La prévention des risques professionnels à la pêche

**Salle de conférences - 1<sup>er</sup> étage**  
**17 et 18 mars 2005**

**Jeudi 17 mars : Une journée française**

Introduction : Patrick Chaumette  
Président de séance : Philippe-Jean Hesse

- Un état des lieux
- Les remèdes : La prévention en France

**Vendredi 18 mars : Une journée internationale**

- Une dimension internationale
- Une dimension communautaire
- Synthèses et conclusions par Patrick Chaumette

Programme : <http://palissy.univ-nantes.fr/msh/prog/actu.html>

**Contact :** Véronique Aubert : Tél. : 02 40 20 13 38  
Mél. : [obs-droits-marins@univ-nantes.fr](mailto:obs-droits-marins@univ-nantes.fr)  
mardi, jeudi, et vendredi : 9 h 15-12 h 15/13 h 15-17 h 15

## Conseil Scientifique de la msh

**Ange-Guépin**

**13 octobre 2004**

## Nouveaux projets agréés

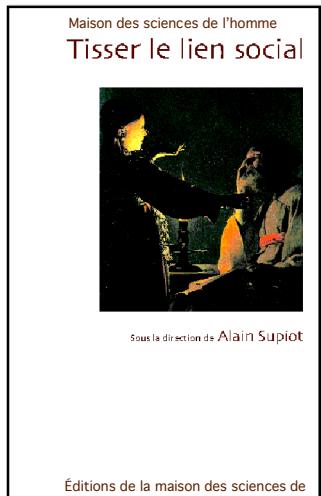
- « Cycle de vie, accumulation et composition du patrimoine : logiques économiques d'hier et d'aujourd'hui », coordinateur : L. Arrondel
- « Conflits et coopération autour d'un territoire dynamique et fragile : quel développement durable pour l'estuaire de la Loire ? », coordinateurs : N. Antheaume et L. Despres
- « Le rôle de l'administration centrale du ministère du Travail et son évolution dans la fabrication du droit du travail », coordinateurs : J.-L. Bodiguel et J.-P. Le Crom
- « Constitution d'un groupe régional de recherche autour de la notion de compétence », coordinateur : T. Bertrand
- « Preuve et expertise en droit et en économie : approches comparatives et enjeux internationaux », coordinateur : R. Encinas de Munagorri
- « Religions, pouvoirs et sociétés », coordinateurs : R. Fabre, G. Stenger, C. Suaud et A. el Kenz

# Publications

**Alain SUPIOT** (dir.), *Tisser le lien social*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004, 400 p.

Prix de souscription : 29 € jusqu'au 31 mars 2005.

Contact : Fabienne Le-roy  
Fabienne le-roy@univ-nantes.fr



L'ouvrage qui rassemble un choix, parmi les meilleures conférences du séminaire « Lien social » sur les dix dernières années, est présenté au public par **Christian BAUDELOT**, professeur à l'École normale supérieure de Paris

4

**le mercredi 2 février 2005  
à 18 heures**

Faculté de chirurgie dentaire  
**Amphithéâtre Ricordeau**  
Place Alexis Ricordeau



## SOUTENANCE DE THÈSE

**Abaher el SAKKA**, Centre nantais de sociologie, a soutenu sa thèse : *Nation et patrie dans la formation de la Palestine actuelle*  
le 14 janvier 2005 sous la direction du professeur **Ali el KENZ**

## Centre de ressources documentaires

Ouvert du lundi au vendredi :

De 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 45  
à 18 heures

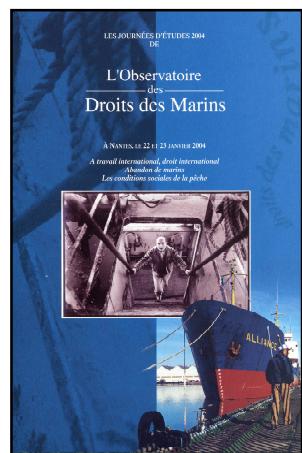
Tél. : 02 40 20 65 09

Fax : 02 40 20 65 11

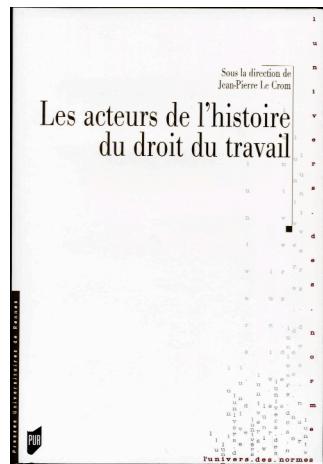
Mél. : annick.bertrand@univ-nantes.fr

Web : <http://palissy.univ-nantes.fr/msh/pres/doc1.html>

Observatoire des droits des marins, *Les journées d'études 2004. À travail international, droit international. Abandon de marins. Les conditions sociales de la pêche*, journées d'études des 22 et 23 janvier 2004, Nantes, Observatoire des droits des marins, éd., 2005, 287 p.



**Jean-Pierre LE CROM** (dir.), *Les acteurs de l'histoire du droit du travail*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « L'univers des normes », 2004, 413 p.



## À noter aussi la parution de...

**Rémy LE SAOUT**, et **François MADORÉ** (sous la dir.), *Les effets de l'intercommunalité*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004, 224 p.

**Dominique GAURIER**, *Le droit maritime romain*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 230 p.

## ACCUEIL DE CHERCHEURS ÉTRANGERS

**Thomas GOMEZ ALVAREZ**, post-doctorant, université de Séville, en séjour du 10 janvier au 31 mai 2005.

Recherche : « La restructuration des administrations publiques en France, en Espagne et en Italie »

Bureau : 501 - Tél. : 02 40 20 68 29

Mél. : thomasgomez@us.es

## BOURSES HAMPATÉ BÀ

**Ahmed Salim HALABY**, de l'université de Conakry (Guinée) est accueilli à la MSH du 15 janvier au 15 mars 2005.

Thème de recherche : « les droits et libertés fondamentales devant le juge administratif guinéen »

Bureau : 507 - Tél. : 02 40 20 65 05.

Mél. : mehdaly@yahoo.fr

La lettre de la MSH *Ange-Guépin* est une publication de la MSH *Ange-Guépin* 21 boulevard Gaston-Doumergue, BP 76 235 - 44262 Nantes Cedex 2

Directeur de la publication : Denis Bouget

Coordination éditoriale : Monique Bigoteau, Fabienne Le Roy

Secrétariat de rédaction - réalisation : Anne-Laure Henry

Impression : service de reprographie de l'université de Nantes

Tirage : 700 exemplaires

Contact : 02 40 20 65 37 ou anne-laure.henry@univ-nantes.fr

La lettre de la MSH *Ange-Guépin* est consultable sur le site de la MSH *Ange-Guépin* : <http://palissy.humana.univ-nantes.fr/msh/msh.html>